

Epervans, le 29 octobre 2009

## Obtenir un label BBC avec un poêle à bois

Depuis le 27 juin 2009 il est possible de réaliser un calcul de consommation pour une maison équipée d'un poêle en assurant le chauffage. Il est même tout à fait envisageable d'atteindre l'exigence BBC avec un poêle au rendement performant associé un bâti bien isolé et de qualité.

Une difficulté persiste dans l'assurance d'obtenir une valeur inférieure à  $0,6 \text{ m}^3/\text{h}/\text{m}^2$  lors de la réalisation du test d'étanchéité à l'air en fin de chantier. En effet la majorité des poêles disponibles ne sont pas « étanches », ce qui signifie que malgré une prise d'air extérieur le poêle sera source de fuites vis à vis de l'air intérieur du logement. Les problèmes d'étanchéité sont principalement liés à la porte du poêle et à la mise en œuvre du conduit de fumée.

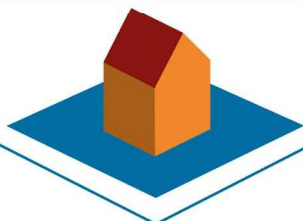
Aujourd'hui il n'existe que très peu d'appareils testés et qualifiés d'étanches à l'air, c'est à dire sans aucune influence sur l'air intérieur du logement. Ces appareils fonctionnent en chargement automatique à partir de granulés.

D'après le laboratoire CERIC - Centre d'Essais et de Recherche des Industries de la Cheminée - les poêles étanches à ce jour sont :

COGRA HARMANN	(Avis technique 14/08-1276)
ELENA PALAZZETTI	(Avis technique 14/08-1312)

De nombreux autres fabricants sont en cours de développement.

Le justificatif est donné dans l'avis technique du poêle délivré par le CSTB. Le CSTB base aujourd'hui son expertise à partir de la norme EN 613 (étanchéité sous 50 Pa - seuil 250 l/h par kW) relative aux inserts à gaz dans l'attente de la publication de la norme en cours d'élaboration au TC 295 sur les poêles et inserts à bois (étanchéité sous 10 Pa - seuil 2400 l/h).



**AET LORIoT**

Atelier d'études techniques